

Bilan de l'Observatoire des Odeurs du bassin de Thau – 3^e trimestre 2025

ETU-2025-107

Edition Mars 2026

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle du bassin de Thau depuis 2016 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec Sète Agglopôle Méditerranée ainsi que 6 industriels (Saipol, Scori, Timac-Agro, Hexis, North Atlantic Energies anciennement ESSO S.A.F et GDH) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et de la poursuite des objectifs suivants :

- Suivre l'évolution des gênes olfactives ;
- Détecter – dans les meilleurs délais – une éventuelle augmentation des nuisances olfactives ;
- Améliorer l'identification des sources odorantes et des conditions sous lesquelles elles sont ressenties (mise en relation des odeurs avec les conditions météorologiques, les conditions de fonctionnement des sites industriels, et éventuellement les mesures réalisées dans l'air ambiant) ;
- Permettre aux différents participants (industriels, collectivité, riverains...) de disposer d'une analyse partagée de la situation et faciliter les échanges autour de cette problématique.

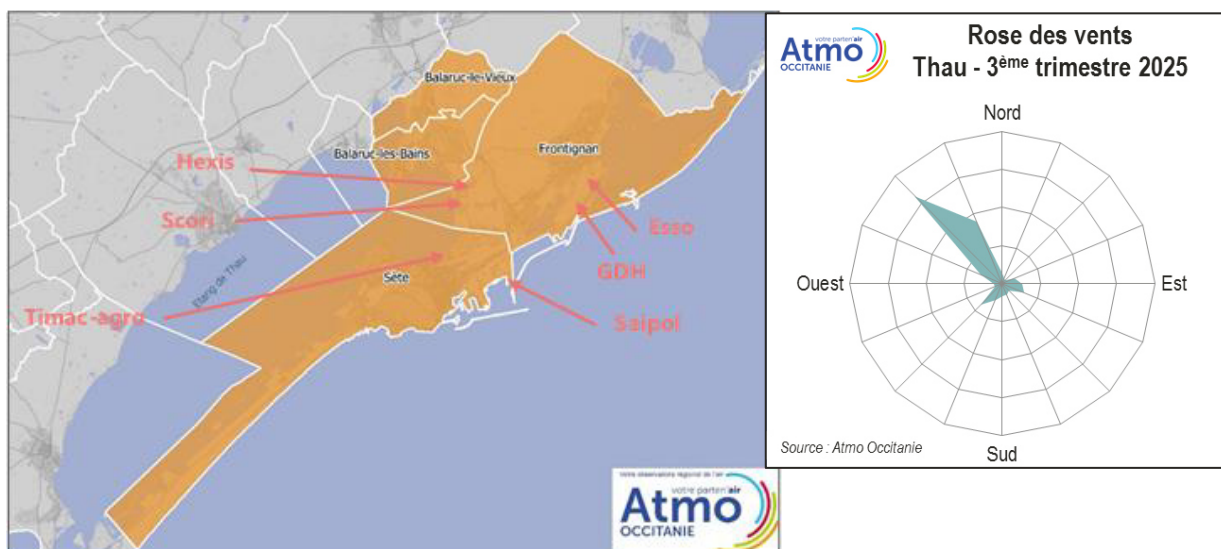
Ce document présente le bilan du 3^e trimestre 2025 du suivi de la gêne olfactive autour de la zone industrielle du bassin de Thau.

2. Dispositif d'évaluation

Le dispositif a été actualisé en 2021 et s'appuie depuis 2025 sur la plateforme de signalement Signal'Air, www.signalair.eu, disponible sur internet (dont une version web adaptée aux smartphones), et qui permet le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives de n'importe quel citoyen.

4 communes sont couvertes : Sète, Frontignan, Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux.

Le suivi s'appuie également sur un réseau de Nez référents parmi la population environnante, qui est sollicité en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs. Ce réseau n'est plus animé depuis septembre 2025.



3. Bilan du suivi des odeurs au troisième trimestre 2025

Sur le 3^e trimestre 2025, **16 signalements olfactifs** ont été recueillis : 9 signalements provenant d'un Nez référent et 7 provenant d'autres citoyens.

3.1. Répartition spatiale des odeurs

La carte ci-dessous présente la localisation des signalements odorants au cours du 3^e trimestre 2025, en distinguant les signalements des Nez référents de ceux des autres citoyens.



La principale zone impactée se situe au centre-ville de Frontignan, entre la rue de l'Industrie et le quai Voltaire : 10 signalements dont 7 pour des odeurs d'hydrocarbures et 3 pour des odeurs de cuisson de graines.

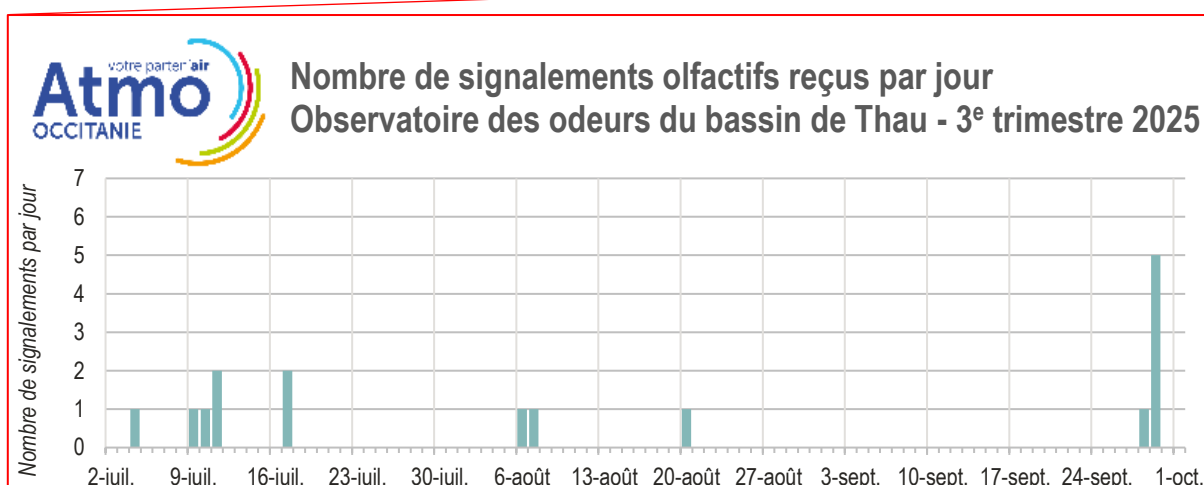
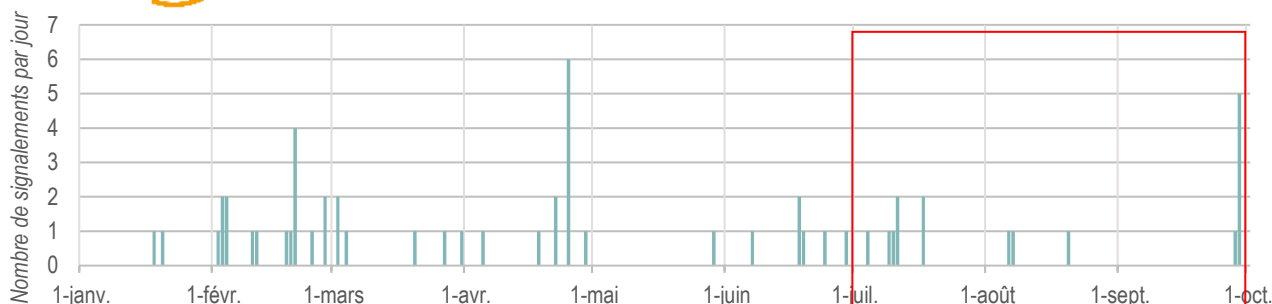
À proximité de la rue des Péniches à Frontignan, on relève 2 signalements dont l'un indiquant une gêne provenant de la station d'épuration dans la zone industrielle des eaux blanches et l'autre une odeur de cuisson de graines.

Les autres signalements sont plus éparés sur les communes de Sète et de Frontignan.

3.2. Variations journalières des signalements



Nombre de signalements olfactifs reçus par jour
Observatoire des odeurs du bassin de Thau - Janvier à sept. 2025

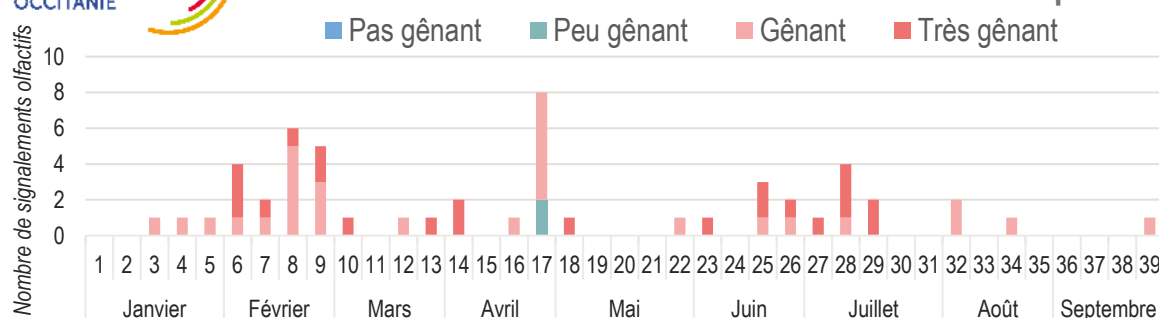


Sur le 3^e trimestre 2025, **10 journées ont été impactées** par un ou plusieurs signalements, soit moins d'une journée sur neuf. Il s'agit essentiellement de journées isolées, à l'exception de la journée du 29 septembre 2025 avec 5 signalements d'odeurs d'hydrocarbures. Cependant ces 5 signalements ont été réalisés en moins de 2 heures par le même Nez référent pour une même odeur.

3.3. Niveau de gêne des odeurs



Variation hebdomadaire de la gêne olfactive - Tout signalement
Observatoire des odeurs du bassin de Thau - Janv. à sept. 2025

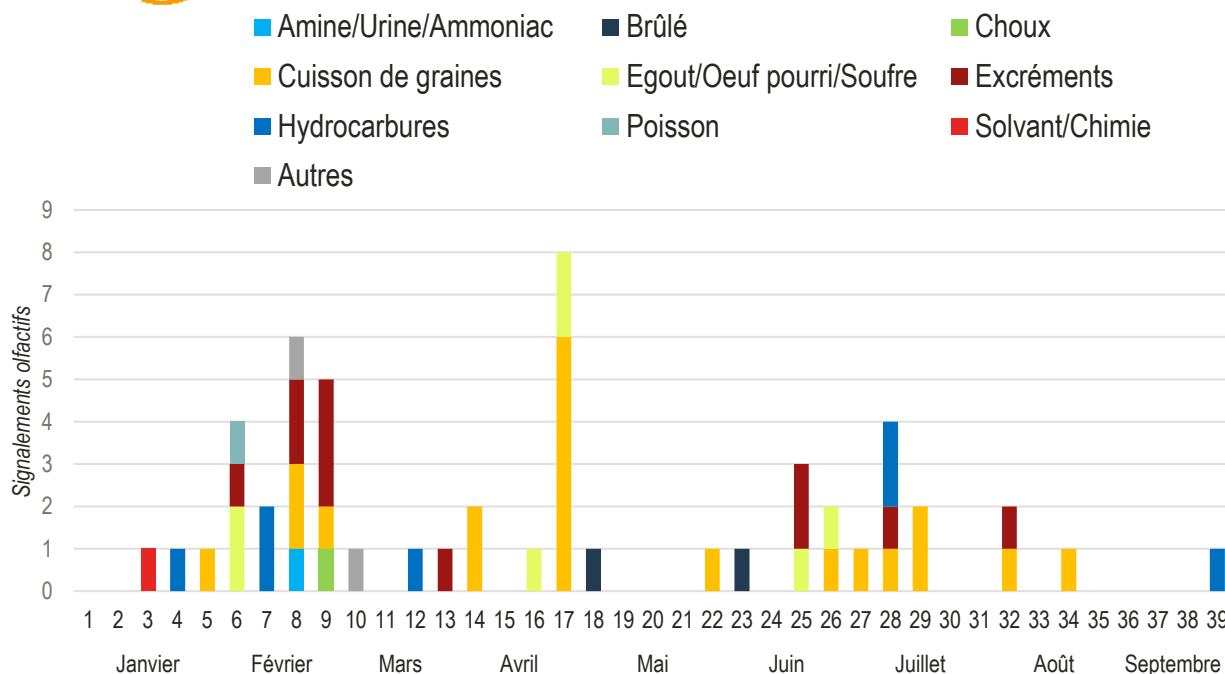


Les odeurs sont principalement ressenties comme **gênantes (55%)** ou **très gênantes (42%)**, sans qu'une période ressorte significativement. La journée du 29 septembre 2025 est sur la première semaine d'octobre.

3.4. Ressemblance des odeurs



Variations hebdomadaires des évocations d'odeur- Tout signalement Observatoire des odeurs - Bassin de Thau - Janvier à sept. 2025

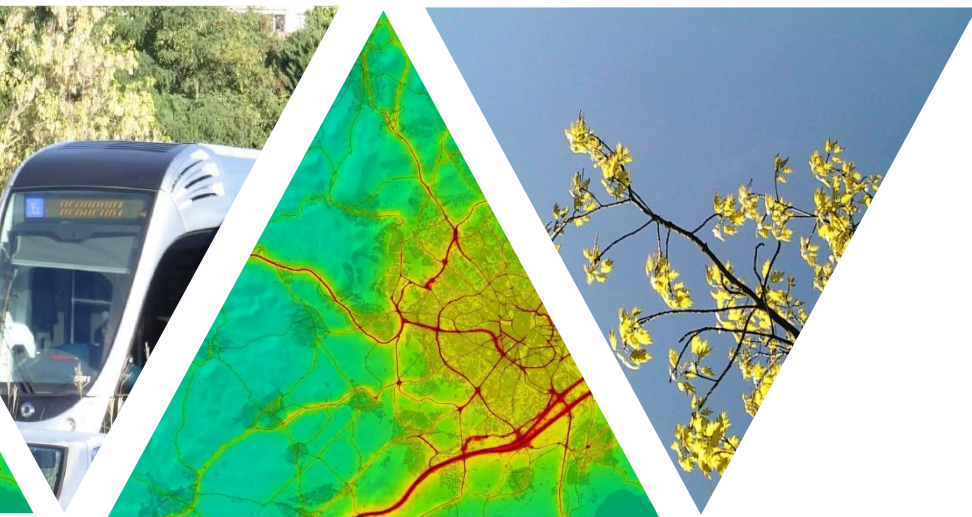


2 principales évocations sont présentes au 3^e trimestre 2025 :

- **Hydrocarbures** : Cette odeur est signalée à 8 reprises autour du centre de Frontignan de juillet à septembre 2025 (le 29 septembre étant non visible sur le graphique ci-dessus), et a été identifiée 4 fois comme provenant du chantier de réhabilitation de North Atlantic Energies (anciennement ESSO S.A.F) et 2 fois du dépôt pétrolier GDH. Des suivis de qualité de l'air sont réalisés par Atmo Occitanie autour de ces deux sites et les résultats de cette surveillance sont disponible sur www.atmo-occitanie.org ;
- **Cuisson de graines** : signalée à 6 reprises au troisième trimestre 2025, cette odeur est caractéristique de l'activité de SAIPOL et a été sentie en continu sur des périodes de début d'après-midi jusqu'en soirée.

3.5. Perspectives

La surveillance des nuisances olfactives autour du bassin de Thau se poursuit en 2025 selon des modalités similaires. L'animation par Atmo Occitanie du réseau Nez référents a pris fin en septembre 2025, cependant les Nez référents peuvent continuer de déclarer des nuisances olfactives en utilisant leur expérience et le Langage des Nez® auquel ils ont été formés.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie